

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Emerging Market Debt Sustainable and Responsible Investment Fund, un compartiment libellé en dollars américains du fonds Aberdeen Standard SICAV III, classe d'Actions A Acc Hedged EUR (ISIN : LU1966671726). Ce fonds est géré par Aberdeen Standard Investment Luxembourg S.A.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de l'investissement

Le Fonds vise à fournir un rendement total à long terme en investissant dans des obligations d'État des marchés émergents qui suivent l'approche « Sustainable and Responsible Emerging Market Government Bond Investment Approach » (Approche durable et responsable de l'investissement dans les obligations d'État des marchés émergents) du Gérant de portefeuille.

Le Fonds a pour objectif d'enregistrer une performance supérieure avant frais à celle de l'indice de référence, le JP Morgan EMBI Global Diversified en USD.

Politique d'investissement

Titres en portefeuille

- Le Fonds investit au moins 90 % de sa VL dans des obligations d'État de qualité « investment grade » ou notées en-deçà de cette catégorie, incluant des obligations supranationales, garanties par l'État, de sociétés d'État et indexées (obligations publiques).

- Le Fonds investit au moins 70 % de sa VL dans des obligations émises en USD.

- Le portefeuille du Compartiment sera généralement l'objet d'une couverture dans la devise de référence.

- L'investissement dans des obligations et titres assimilés suit l'approche « Sustainable and Responsible Emerging Market Government Bond Investment Approach » d'Aberdeen Standard Investment, qui est disponible sur www.aberdeenstandard.com, sous « Responsible Investing ».

- Les instruments dérivés ne sont pas inclus dans cette approche.

Processus de gestion

- Le Fonds est géré activement.

- L'approche d'investissement du Fonds inclut des facteurs Environnementaux, Sociaux, de Gouvernance et Politiques (ESGP) lorsqu'il étudie les émetteurs souverains. Le filtrage ESGP exclut les pays en deçà d'un seuil donné pour un certain nombre d'indicateurs relatifs aux piliers Gouvernance et Politique. Nous pourrions également exclure un émetteur souverain en fonction d'autres critères, incluant la corruption, les questions de droits humains ou les pratiques de travail. En plus des filtres, nous menons une évaluation « Direction of Travel » (Direction de déplacement). Cela nous permet de passer outre l'exclusion basée sur des filtres si nous estimons que les faiblesses en

matière d'ESGP sont en traitées. En tant que tel, le fonds peut investir dans des obligations émises par des pays exclus en vertu de cadres approuvés par une partie indépendante. L'exposition à de tels pays est limitée à 20 % du portefeuille.

- L'indice de référence est utilisé comme référence pour la construction du portefeuille et pour définir les contraintes de risque et ne comporte aucun facteur spécifique à la durabilité.

- Afin de réaliser son objectif, le Fonds initie des positions dont les pondérations sont différentes de celles de l'indice de référence ou investit dans des titres qui ne sont pas inclus dans l'indice de référence. Les investissements du Fonds peuvent diverger considérablement des titres qui composent l'indice de référence et leurs pondérations.

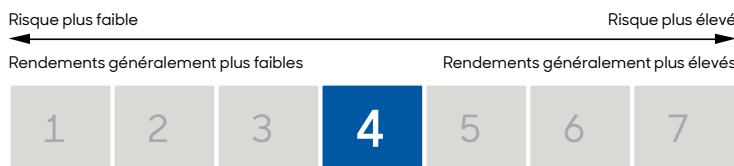
- En raison de la nature active du processus de gestion, le profil de performance du Fonds peut s'écarter sensiblement de celui de l'indice de référence sur le long terme.

Produits dérivés et techniques

- Le Fonds a régulièrement recours aux instruments dérivés pour réduire les risques ou les coûts, pour générer du capital ou des revenus supplémentaires à risque proportionnel (Gestion efficace du portefeuille), ou pour atteindre son objectif de placement. Les instruments dérivés peuvent être utilisés pour fournir une exposition au marché différente de celle qui pourrait être obtenue en investissant dans les actifs dans lesquels le fonds est principalement investi. L'utilisation de produits dérivés est contrôlée afin de veiller à ce que le fonds ne soit pas exposé à des risques excessifs ou involontaires.

Les investisseurs du fonds peuvent acheter et vendre des actions n'importe quel jour de bourse (tel que défini dans le Prospectus). Si vous investissez dans des actions de revenu, vous recevrez le revenu des placements dans le fonds. Si vous investissez dans des actions de capitalisation, le revenu sera ajouté à la valeur de vos actions. Recommandation : le fonds peut ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient retirer leur argent dans les cinq ans. Les investisseurs devraient s'assurer que leur attitude face au risque est conforme au profil de risque de ce fonds avant d'investir.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Cet indicateur reflète la volatilité du cours des actions du fonds au cours des cinq dernières années, qui à son tour reflète la volatilité des actifs sous-jacents dans lesquels le fonds investit. Les données historiques peuvent ne pas être une indication fiable pour l'avenir.

La note actuelle n'est pas garantie et peut changer si la volatilité des actifs dans lesquels le fonds investit change. La note la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

Le fonds est noté 4 en raison du degré d'application des facteurs de risque suivants :

- Le fonds investit dans des titres exposés au risque de défaut de l'émetteur sur le paiement des intérêts ou du capital.
- Les instruments dérivés comportent le risque d'une liquidité moindre, de perte importante et de volatilité accrue dans des conditions de marché défavorables, comme une défaillance parmi les opérateurs de marché. Les instruments dérivés peuvent endetter le fonds (cas de figure dans lequel l'exposition au marché et le risque de perte du fonds sont supérieurs au montant investi) et dans ces conditions de marché, l'effet de levier amplifiera les pertes.
- Le fonds investit dans des actions et/ou des obligations des marchés émergents. Investir dans des marchés émergents comporte un risque de perte plus important qu'investir sur des marchés plus développés, en raison, entre autres facteurs, de risques politiques, fiscaux, économiques, de change, de liquidité et réglementaires plus élevés.
- Le fonds investit dans des obligations à haut rendement qui comportent un risque de défaut plus important que les obligations à

rendement moins élevé.

• La valeur du fonds peut augmenter ou baisser chaque jour pour de nombreuses raisons, dont les variations des taux d'intérêt, les prévisions d'inflation ou la qualité de crédit perçue des pays ou des titres.

• L'application de critères relatifs à l'ESG et à la durabilité dans le processus d'investissement peut entraîner l'exclusion de titres inclus dans l'indice de référence ou dans l'univers d'investissements potentiels d'un fonds. L'interprétation des critères relatifs à l'ESG et à la durabilité est subjective, ce qui signifie que le fonds pourrait investir dans des sociétés que des fonds similaires excluent (et en conséquence enregistrer des performances différentes) et qui ne sont pas alignées aux points de vue personnels de tout investisseur individuel.

Tous les investissements comportent des risques. Ce fonds n'offre aucune garantie contre la perte ou que l'objectif du fonds sera atteint. Le cours des actifs et les revenus qu'ils génèrent sont susceptibles de varier à la hausse comme à la baisse et ne peuvent être garantis ; les investisseurs ne sont pas assurés de recouvrer l'intégralité du capital investi au départ.

L'inflation réduit le pouvoir d'achat de vos placements et de vos revenus. La valeur des actifs détenus dans le fonds peut augmenter et diminuer en raison des fluctuations des taux de change.

Le fonds pourrait perdre de l'argent si une entité (contrepartie) avec laquelle il fait affaire refuse d'honorer ses obligations envers le fonds ou en est incapable.

Dans des conditions de marché extrêmes, certains titres peuvent devenir difficiles à évaluer ou à vendre à un prix souhaité. Cela pourrait nuire à la capacité du fonds d'honorer les rachats en temps opportun. Le fonds pourrait perdre de l'argent en raison d'une défaillance ou d'un retard dans les processus et systèmes opérationnels, y compris, mais de façon non limitative, la défaillance ou la mise sous tutelle de fournisseurs tiers.

Pour la catégorie d'actions décrite comme étant « couverte », des

techniques de couverture du risque de change sont utilisées, ce qui permet de réduire, mais pas d'éliminer, le risque de change. En particulier, la devise couverte n'est pas nécessairement liée aux devises

du Fonds. De telles techniques engendrent également des risques et des coûts supplémentaires.

FRAIS

Les frais que vous payez servent à payer les coûts de fonctionnement du fonds, y compris la commercialisation et la distribution. Ces frais réduisent le potentiel de croissance de votre placement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	0.00%

Il s'agit des frais maximums que nous pouvons prélever sur votre argent avant de l'investir et avant de verser le produit de la vente de votre placement. Dans certains cas, les frais pourraient être moins élevés ; vous devriez en parler à votre conseiller financier.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.68%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	0.00%
---------------------------	-------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des chiffres maximums. Dans certains cas, les frais pourraient être moins élevés ; vous pouvez vous renseigner auprès de votre conseiller financier.

Le montant des frais en cours est arrêté au 31/12/2020. Il ne comprend pas : les commissions de performance (le cas échéant) ; les frais de transaction du portefeuille, sauf dans le cas d'un droit d'entrée ou de sortie payé par le fonds lors de l'achat ou de la vente dans le cadre d'un autre organisme de placement collectif.

Une taxe de transfert peut être appliquée conformément au prospectus. Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus qui est disponible sur www.aberdeenstandard.com.

PERFORMANCES PASSÉES

Emerging Market Debt Sustainable and Responsible Investment Fund, A Acc Hedged EUR Actions, 31 décembre 2020

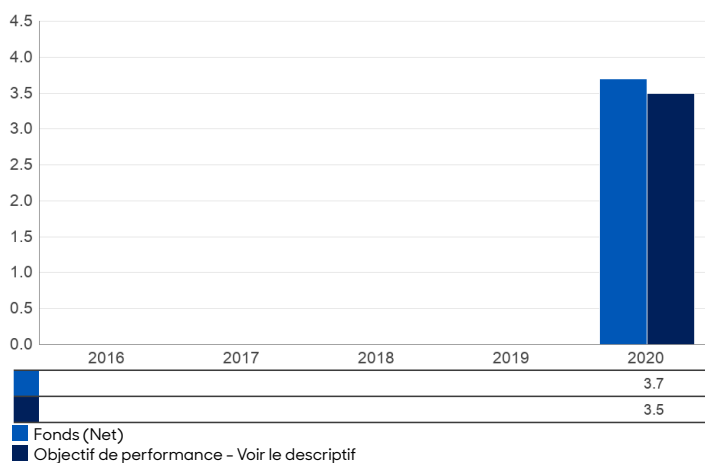
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le rendement est net de frais et ne tient pas compte des frais d'entrée, de sortie ou de transfert, mais il tient compte des frais courants, comme l'indique le chapitre Frais.

La performance est calculée en EUR.

Le fonds a été lancé en 2019. La catégorie d'actions/de parts a été lancée en 2019.

Objectif de performance - JP Morgan EMBI Global Diversified (Hedged to EUR).

Rendements %



INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : The Bank of New York Mellon SA/NV, succursale du Luxembourg

Pour plus d'information sur Aberdeen Standard SICAV III, y compris le prospectus, le rapport et les comptes annuels, les rapports semestriels et les derniers cours des actions, veuillez consulter le site www.aberdeenstandard.com sur lequel vous pouvez obtenir des documents gratuitement.

Les informations détaillées sur la politique de rémunération actuelle, y compris, mais de manière non exhaustive, une description du mode de calcul de la rémunération et des avantages, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages, dont la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur www.aberdeenstandard.com et une copie papier sera mise gratuitement à disposition sur demande au siège social de la Société. La législation fiscale de l'Etat d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Aberdeen Standard Investments Luxembourg S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base de toute déclaration contenue dans le présent document qui serait trompeuse, inexacte ou incompatible avec les parties pertinentes du prospectus du fonds.

D'autres catégories d'actions sont disponibles au sein du fonds et de plus amples informations peuvent être trouvées dans le prospectus.

Aberdeen Standard SICAV III est une structure chapeau qui peut comprendre un certain nombre de compartiments différents. Ce document est spécifique au fonds et à la catégorie d'actions mentionnés au début de celui-ci. Toutefois, le prospectus, les rapports annuels et semestriels sont préparés pour l'ensemble de la structure.

L'actif et le passif de chaque compartiment de Standard Life Investments Global SICAV II sont distincts en vertu de la loi. Cela signifie que les actifs du fonds dans lequel vous investissez sont détenus séparément des actifs des autres compartiments et que toute demande faite à l'encontre d'autres compartiments n'affectera pas votre investissement.

Les investisseurs peuvent échanger leurs actions du fonds contre des actions d'un autre compartiment de Standard Life Investments Global SICAV II. Pour de plus amples informations, consultez le prospectus.

La Aberdeen Standard SICAV III est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) en vertu de la loi UCITs de 2010. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/10/2021.

Aberdeen Standard Investments Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la CSSF et a son siège social au 35a avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.